

MANDAT DE VENTE*	
<b>Service Excellence</b>	<b>Service Essentiel</b>
5% auquel s'ajoute 1 900 € de forfait	5% avec un minimum de 5 900 €
<b>Mandat de recherche</b>	<b>Stationnements</b>
5% auquel s'ajoute 1 900 € de forfait	1 200 € par emplacement
	<b>Terrain à bâtir</b>
	Barème avec un forfait min de 9 900 €

TRANSACTION LOCATIVE	
<b>A la charge du locataire</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 8,10 ou 12 €/m<sup>2</sup> selon la zone.</li> <li>➤ Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée et de sortie : 3€/m<sup>2</sup>.</li> </ul>	
<b>A la charge du bailleur</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Honoraires d'entremise et de négociation : 90,00 € TTC</li> <li>➤ Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 8,10 ou 12 €/m<sup>2</sup> selon la zone.</li> <li>➤ Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée et de sortie : 3€/m<sup>2</sup> (pour les meublés : 3€/m<sup>2</sup> supplémentaire pour la réalisation de l'inventaire du mobilier)</li> </ul>	
GESTION LOCATIVE	
<b>Mandat performance</b>	<b>Mandat Excellence</b>
6 % HT soit 7,20 % TTC des sommes encaissées	6,83 % HT soit 8,20 % TTC des sommes encaissées
ASSURANCES	
Garantie « des loyers impayés » : 2,80 % TTC des sommes quittancées	
AUTRES SERVICES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Vacation (gestion d'un dossier impayé, d'un sinistre, représentation à une Assemblée Générale, ...) : 90 € TTC / heure</li> <li>➤ Etablissement d'un état des lieux ou d'un bail hors mission de location : 180 € TTC à la charge du demandeur</li> <li>➤ Gestion locative d'un garage : sur devis</li> <li>➤ Avenant modificatif à un bail géré : 120 € TTC à la charge du demandeur</li> </ul>	

SYNDIC
Entre 100 € et 500 € du lot avec un minimum de 2 000 € TTC Sur devis en fonction du nombre de lots et de la complexité de l'immeuble (gardien, contrat d'entretien...)